

06/06/2018 - L'Europe encadre l'usage des antibiotiques dans les élevages – Françoise Grossetête (LR, PPE, Fr)

La Commission, le Parlement et le Conseil européen ont trouvé hier soir un accord provisoire concernant le nouveau Règlement sur les médicaments vétérinaires, qui s'attaque notamment à l'abus d'antibiotiques dans les élevages.

« C'est un grand pas pour la santé publique » a salué Françoise Grossetête, rapporteur du texte au Parlement européen, avant d'expliquer : « en effet, au-delà des éleveurs ou propriétaires d'animaux, l'utilisation des médicaments vétérinaires nous concerne tous car elle a un impact direct sur notre environnement et notre alimentation, bref, sur notre santé ».

« Grâce à ce texte, nous pourrons réduire la consommation d'antibiotiques dans les élevages, source importante de résistances qui se transmettent ensuite chez l'Homme. Or la résistance aux antibiotiques est une véritable épée de Damoclès, qui menace de renvoyer notre système de santé à l'époque du Moyen-Age » a déclaré la députée.

Le texte prévoit notamment de restreindre l'usage préventif des antibiotiques en médecine vétérinaire et de dresser une liste d'antibiotiques « critiques » qui seront réservés à la médecine humaine.

Par ailleurs, il impose la réciprocité des standards européens en matière d'utilisation des antibiotiques, pour les denrées importées : « c'est une victoire pour le Parlement européen.

Nos partenaires commerciaux qui veulent continuer à importer vers l'Europe devront eux aussi, par exemple, interdire l'utilisation d'antibiotiques comme facteurs de croissance ».

« Un exemple concret de l'Europe qui protège » selon Françoise Grossetete, pour qui « nous ne pouvons plus continuer à imposer aux éleveurs européens des normes que nos partenaires ne respectent pas. Il est temps pour l'Europe de se faire entendre et de prendre concrètement le leadership mondial en matière de lutte contre l'antibiorésistance.